Pour la revalorisation des pensions, les organisations du Groupe des 9 exigent :

- Indexation a minima sur l'inflation au 1er janvier 2025 ;
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017 ;
- Pas de pension en-dessous du SMIC ;
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

Signez la pétition !

Nom et prénom	Ville	Signature

Nom et prénom	Ville	Signature